



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 15 décembre 2025

DELIBERATION N°118/2025

Ressources Humaines – Recrutements - Modification du tableau des effectifs

L'an deux Mil vingt-cinq, le 15 décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 9 décembre 2025 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 19h00

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 18

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s : 1

Votants : 21

Présent.e.s (18) : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, Mme JOALLAND Dina, M. LE BORGNE David, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, Mme BONNET Catherine, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique, M. BOSSARD Emmanuel, Mme HANANE Ghizlane

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs : (3)

M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir à M. GEFFROY Patrick

M. DANGE Roger donne pouvoir à M. GIRAUD Paul

Mme GLAZIOU Hélène donne pouvoir à Mme LOUIS Marie-Micheline

Absent.e.s: (1)

Mme BOSSARD Anne-Laure

Secrétaire de séance : Mme HANANE Ghizlane

La séance est levée à 22h00

DEL118/2025 (4.1) : Ressources Humaines – Recrutements - Modification du tableau des effectifs**Rapporteur : Monsieur Giraud**

Par délibération n°103/2022 en date du 12 décembre 2022, un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non-complet (29/35^{ème}) a été créé au tableau des effectifs.

Cet emploi étant occupé par un contractuel dont le contrat arrive à son terme au 31 décembre 2025, et dans le cadre de la réglementation en matière de recrutement, un appel à candidatures a été lancé pour pourvoir ce poste d'éducateur de jeunes enfants. 3 candidates ont été entendues. Le jury a retenu la candidature de l'agente actuellement en contrat.

Par ailleurs, un agent du service environnement, occupant les fonctions de chef d'équipe, a demandé à bénéficier d'une disponibilité pour création d'entreprise. Un appel à candidatures a été lancé pour pourvoir ce poste devenu vacant au 27 octobre 2025. Le candidat retenu est titulaire de la fonction publique territoriale. Son recrutement est envisagé par voie de mutation.

Ceci exposé,**Vu** la délibération n°103/2022 en date du 12 décembre 2022 ;**Vu** l'avis favorable de la commission Administration générale-Finances réunie le 2 décembre 2025.**Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- Décide de recruter la candidate au 1^{er} janvier 2026 et de renouveler son contrat au grade d'éducateur de jeunes enfants à durée déterminée pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Décide de créer au tableau des effectifs, au 1^{er} janvier 2026, un poste à temps complet au grade d'adjoint technique principal 2nd classe.

Pour extrait conforme

Le Maire

La Secrétaire



Philippe BONNIN

Ghizlane HANANE